

Atelier 04 :La gestion des crises au niveau local (feux, stress hydrique, COVID 19): repenser les modes de prévention, de coordination et d'intervention.

Problématique (s) :

- Crise sanitaire, sociale, feux de forêts, stress hydrique, récession économique ... autant de messages alarmistes, annonçant des défis redoutables et sans précédents.
- Face à des événements majeurs et des crises, les moyens de réaction ne sont pas à la hauteur, ou sont inadéquats. On manque de ressources nécessaires, notamment en matière d'expertise et de communication; on ne sait pas comment intégrer les différents plans d'urgence qui doivent être mis en action dans des organisations très différentes.
- l'application consciencieuse des modes d'intervention d'urgence habituels s'avèrent contreperformantes.
- L'insuffisance d'information et de connaissance au moment de la crise : ni d'estimations, ni de moyens de mesure, ni de base d'interprétation qu'il s'agisse des causes, des effets immédiats, des effets à long terme...
- Le caractère évolutif de la menace ou du problème : il ne s'agit plus en effet d'une difficulté donnée une fois pour toutes; on se trouve véritablement face à une dynamique.
- La multiplication des intervenants peut être un facteur déstabilisant.
- Des problèmes critiques de communication: à l'intérieur de chaque organisation, entre les intervenants, avec les médias, avec les publics concernés.
- Délais relativement courts pour la réaction et nécessité de décision rapide.
- Absence de mesures d'urgence disponibles, puisqu'il s'agit d'une situation non prévue.
- Surcharge d'information, ambiguïté, accroissement du nombre et de l'importance des exigences, fatigue considérable.
- un manque aigu de bonnes études de cas, qui pourraient mettre en lumière des pratiques efficaces de gestion de crise.
- insuffisance d'outils de gestion et de techniques permettant d'améliorer la capacité des organisations et collectivités locales pour prévenir et traiter les crises.
- Les dégâts occasionnés annuellement par les risques majeurs révèlent que l'aléa et la vulnérabilité ne sont pas évalués de manière précise. il est constaté un défaut dans le contrôle et l'application des règles visant à réduire la vulnérabilité.

Objectif (s):

- La gestion de la crise consiste d'abord à lutter contre elle et à secourir les victimes induites dans les plus brefs délais, à réaliser les évaluations des dégâts occasionnés et à préparer la phase de relèvement et du retour en mieux à la situation normale.
- Veiller à assurer la continuité et l'accès aux services publics de base (eau, électricité, gaz, circulation, scolarité, approvisionnement...)
- Définir une stratégie de réponse (prendre en charge la crise, séparation des fonctions, pour combattre la confusion, maîtrise de l'information interne, appui aux unités exposées.)
- Faire fonctionner les cellules de crise (préparation, centralité, séparations, interfaces, vigilance critique sur le mode de fonctionnement..)
- Maîtriser la question de l'expertise (mobiliser le réseau d'experts préconstitué, clarifier immédiatement les limites de l'expertise, anticiper les résultats et options possibles, éviter les confusions de rôle (experts/décideurs)
- Conduire la communication (conduire l'information médiatique (informations complètes, fréquentes, exactes et garder la cohérence des messages dans la durée
- Gestion numérique des plans ORSEC et des réserves stratégiques,
- Utilisation de nouveaux moyens et technologies d'intervention et de gestion des catastrophes (moyens aériens, cartographie, GIS, télécommunication).
- Mise en place d'un système national de veille
- Mise en place d'un système national d'alerte précoce,
- Mise en place d'un système national de communication et d'alerte immédiatement après la survenance d'un risque.
- Développement de l'information préventive sur les crises et risques majeurs,
- Tirer les enseignements de l'événement survenu,
- Traitement post crise et retour en mieux à la situation normale.

Axes à débattre

- Repenser le mode de fonctionnement, les responsabilités de chaque organisation et sous-organisation. Les systèmes doivent faire preuve d'une flexibilité radicalement nouvelle. Cela suppose des modèles de responsabilité flexible, maîtrisable et performants.
- la mobilisation de toutes les forces pour une sortie rapide de la crise à la hauteur de la complexité des problèmes à venir et des défis à relever.

- ~ renforcement des capacités de coordination opérationnelle, d'organisation et d'interventions
- ~ mise en place de centres d'opération d'urgence au niveau des wilayas et communes ;
- ~ formation et équipement des collectivités locales et renforcement des infrastructures;
- ~ renforcement des capacités des acteurs de la lutte à différents niveaux pour les différentes composantes (surveillance, laboratoires, prise en charge, communication sur les risques ...)
- ~ Procédures et règles visant à évaluer l'aléa et à réduire la vulnérabilité des hommes et des biens aux aléas naturels et technologiques,
- ~ mise en place la surveillance communautaire ;
- ~ mise en place d'un système de veille
- ~ Actualisation et adaptation des plans ORSEC,
- ~ Financement des actions,
- ~ La gestion de l'élan de solidarité nationale au moment de la crise et rôle de la société civile dans l'intervention